

» succès aigrit leurs persécuteurs , & les porta aux
» extrémités les plus sanguinaires. »

Douglas, tome 1, page 447, dit qu'en 1656, 1657 & 1659, les excès qu'ils commirent dans la colonie de Massachusets, furent cause qu'on y porta plusieurs loix contre l'importation des Quakers, & contre leur manière d'agir. Au lieu de cette conduite douce & paisible que M. l'abbé Raynal leur prête, ils alloient criant comme des forcenés dans les assemblées, ils troubloient les jugemens des causes & interrompoient le culte divin, insultant les juges sur les tribunaux, les ministres qui prêchoient dans les églises, & le peuple qui les écoutoit. Il paroît qu'ils avoient hérité en grande partie de la fureur des anabaptistes dont ils tiroient leur origine. Les magistrats leur représentèrent combien leur conduite étoit indécente & même criminelle ; ils leur déclarèrent que les loix ne leur permettoient point de rester dans le pays, ils leur notifièrent leur exil en vertu des mêmes loix, & les avertirent de ne pas revenir sous peine de mort. Ceux-ci ne retournoient pas moins, & se comportoient encore plus mal qu'auparavant. Plusieurs pousèrent l'impudence jusqu'au point de se présenter nus dans les églises, menaçant de l'enfer tous ceux qui s'y trouvoient rassemblés.

On en pendit quelques-uns, il est vrai, & la